

Armement - Balistique

Tir à plomb et tir à balle du chevreuil

Étude comparative sur “chevreuil courant”

Par Alain François



Depuis quelque temps, des demandes de retour au tir à plomb du chevreuil surgissent dans des départements où le tir à balle est obligatoire depuis plus de 30 ans.

Les motifs invoqués tiennent à la difficulté de chasser dans les milieux les plus variés : zones péri-urbaines, vignes, bocages, milieux ouverts ou semi-ouverts, plaines. Si on cumule tous ces motifs, il faudrait autoriser le tir à plomb dans toute la France.

Pour éviter les polémiques inutiles et revenir à un des aspects fondamentaux de la question, à savoir le respect de l'animal, l'ANCGG a souhaité apporter une contribution rigoureuse et dépassionnée en comparant les effets des deux types de munitions dans des circonstances identiques.

L'étude a consisté à analyser deux séries de tirs, une à plomb et l'autre à balles, à différentes distances sur des cibles de chevreuil en mouvement montées sur un chariot de sanglier courant.

Le protocole

Quatre tireurs expérimentés ont effectué des tirs depuis 10 mètres jusqu'à 50 mètres en faisant varier la distance de 5 mètres en 5 mètres. Chaque tireur utilisait ses armes personnelles (fusil et carabine).

La cible de chevreuil correspondait à un brocard adulte grandeur nature et était changée à chaque tir pour permettre un comptage rigoureux des atteintes occasionnées par les plombs.

Les tirs à plomb ont été réalisés avec des calibres 12 en $\frac{3}{4}$ choke chargés 36 g de plomb n° 1.

La vitesse du chariot était de l'ordre de 10 km/h, ce qui reste une vitesse tout à fait modérée pour un chevreuil. Cette étude a été effectuée par l'Association Meusienne des Chasseurs de Grand Gibier sous le contrôle de Maître Alexis Thomas, huissier de justice à Verdun (Meuse).

Le procès verbal a été dressé le 21 octobre 2009.

L'analyse des tirs à plomb et à balles

L'ANCGG s'est appuyée sur une étude de l'ONCFS réalisée en 1990. Un chevreuil est considéré comme mort s'il reçoit 7 plombs ou plus dans la zone vitale (cœur, poumons, foie).

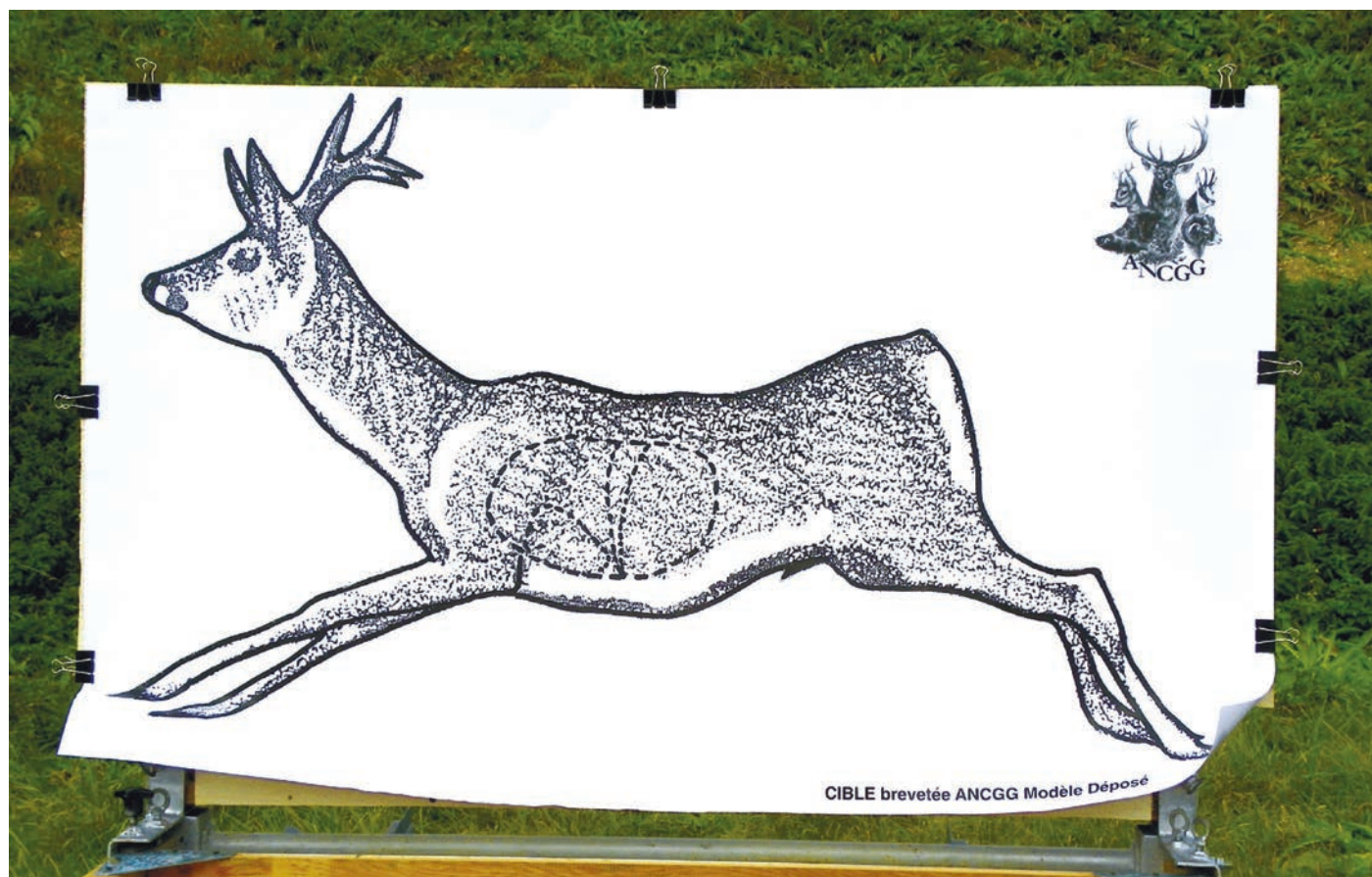
Par souci de rigueur, nous avons également considéré l'animal comme mort lorsqu'il recevait une décharge significative dans le cou ou dans la tête.

A balles, l'animal est considéré comme mort ou immobilisé lorsqu'il est atteint au thorax ou à l'abdomen.



Distances	Tireur N°1	Tireur N°2	Tireur N°3	Tireur N°4
10 m	B - Quelques plombs : pattes avant	B - Partie supérieure du cou	T	T
15 m	T - Cou / tête	T	B – Haut du dos	T
20 m	B - Quelques plombs : haut du cou – haut du dos	T	T - Cou	T
25 m	T - Nombreux plombs	T	T - Tête / cou	T
30 m	B - Quelques plombs dispersés	B - Plombs dans abdomen	B - Quelques plombs tête / cou	T
35 m	B - Quelques plombs dispersés	T	B - Quelques plombs dispersés	B - Quelques plombs dispersés
40 m	B - 4 plombs	B - Quelques plombs dispersés	B - Quelques plombs dispersés	B - Quelques plombs dispersés
45 m	B - 4 plombs	B - Quelques plombs dispersés	B - Quelques plombs dispersés	B - Quelques plombs dispersés
50 m	B - 5 plombs	B - 4 plombs	B - Quelques plombs dispersés	B - 5 plombs

Analyse précise des impacts de plombs dans l'ensemble de la silhouette du chevreuil et estimation du résultat (animal mort (T) ou blessé (B)).



distance	tireur n°1	tireur n°2	tireur n°3	tireur n°4
10 mètres	Foie	Cœur	Cœur	Cœur
15 mètres	Epaule/poumon	Poumon/foie	Poumon	Foie
20 mètres	Sternum, blessé	Foie	Cœur	Abdomen
25 mètres	Epaule	Foie	Cœur, pointe	Abdomen
30 mètres	Epaule	Gorge, blessé	manqué - dessous	Foie
35 mètres	Sternum, blessé	manqué - dessous	Cœur	Colonne
40 mètres	manqué - dessous	manqué (éraflure)	Foie	Foie - Abdomen
45 mètres	manqué - dessous	manqué - dessous	manqué - dessous	Abdomen
50 mètres	Poumon	Poumon	Foie	manqué - devant

Résultats du tir à balles

Les résultats détaillés

T: Nombre de plombs? 7 dans la zone vitale. Animal mort à l'impact

T - Cou/tête: Animal touché mortellement en dehors de la zone vitale.

B: Animal considéré comme blessé mais s'enfuyant après le tir.

B - Abdomen: La gerbe de plombs est centrée sur l'abdomen

B – Quelques plombs dispersés: Nombre de plombs dans la zone vitale inférieur à 7 et quelques plombs dispersés dans le reste du corps (entre 5 et 15).

B – 4 plombs: Nombre de plombs dans la zone vitale inférieur à 7 et 4 plombs comptés dispersés dans le reste du corps.

Remarques

Les atteintes à balle à l'abdomen ont été considérées comme mortelles dans le cas du chevreuil car elles im-

mobilisent l'animal sur place ou à courte distance. L'animal est considéré comme blessé lorsqu'il est atteint aux membres ou en périphérie.

Synthèse et discussion

Nous rappellerons que M. Richert, expert en balistique cité dans la précédente étude de l'ONC, considère que le facteur 0,8 est le pourcentage maximum de plombs possédant encore toute leur énergie après le passage du choke du canon.

Nous avons considéré comme mort immédiate :

- d'une part les animaux ayant reçu au moins 6 plombs dans la zone vitale.
- d'autre part ceux qui présentent des impacts en nombre dans d'autres zones vulnérables comme le crâne et le cou.

Nous constatons après analyse complète des tirs à plomb que :

1. Dans la totalité des cas la silhouette du chevreuil sur la cible mobile reçoit des plombs. L'animal ne sort jamais indemne d'un tir à plombs.



distances	tir à balles			tir à plomb n°1		
	tués	blessés	ratés	tués	blessés	ratés
10 à 20 mètres	11	1	0	8	4	0
25 à 35 mètres	8	2	2	6	6	0
40 à 50 mètres	6	0	6	0	12	0
toutes distances	25	3	8	14	22	0
10 à 20 mètres	92%	8%	0%	67%	33%	0%
25 à 35 mètres	67%	17%	17%	50%	50%	0%
40 à 50 mètres	50%	0%	50%	0%	100%	0%
cumul 10 à 35 mètres	79%	13%	8%	58%	42%	0%
toutes distances	69%	8%	22%	39%	61%	0%

2. Dans les cas de tirs inférieurs ou égaux à 20 mètres, 33 % des animaux ne sont pas tués mais blessés.
3. Dans les cas de tirs entre 25 et 35 mètres, 50 % des cibles ont reçu suffisamment d'impacts dans la zone vitale pour considérer l'animal comme tué, mais l'autre moitié est blessée.
4. Au-delà de 35 mètres, aucun animal ne peut être considéré comme tué à l'impact, alors que tous sont atteints par les plombs.

Dans le cas du tir à balles, on obtient une moyenne générale de 8 % de blessés toutes distance confondues. Si on réintègre les atteintes à l'abdomen dans les blessés pour contrer à l'avance tout mauvais procès, le pourcentage d'animaux blessés à toutes distances n'est alors que de 19 % alors qu'il est déjà de 33 % pour les animaux tirés à plomb à 20 mètres maximum. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont malheureusement terriblement éloquentes...

A.F

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'Aménagement des territoires

CRUD'SCROFIX

Pour attirer en particulier les sangliers et à un degré moindre les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.
Sac de 25 kg
Quantité palette, nous consulter

19€

35€ **PLUS'PLUSVIT**

Effets désinfectants, bactéricides, et répulsifs sur les parasites externes des sangliers. **Super attractif**

La bouteille 1,100 kg 35 €
Le bidon 5 kg 125 €

VIT'CALL

Radiodiffuseur au format très compact, émet des sons très puissants.
Sangliers ou canards

100€

PORTE GIBIER

Conçu pour être positionné sur tous les crochets d'attelage (+75 €) et sur le support de l'APV

165€

GOUDRON SP SANGLIER

Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.

Le bidon de 5 kg 20 €
Le pack de 4 65 €

20€

37€ **CINGLAVIT**

Super attractif sanglier hyper concentré.

Le carton de 6 bouteilles de 500 g 35 €

FISHVIT

Arôme liquide goût poisson très attractif pour les sangliers.

Le bidon 5 kg 35 €
Carton de 6 bidons de 500 g 35 €

37€

SPRAYVIT

Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur, programmable de 1 mn à 4 heures.
Scarofarut spray : 300 ml / 500 pulv
Poinvit spray : 300 ml / 500 pulv
Trufvit spray : 300 ml / 500 pulv (25 € la recharge)

62€

GOUDRON VEGETAL

Goudron dit de "Norvège" Plus liquide que le goudron SP sanglier.

Le jerrican 5 kg 17,50 €
Le pack de 4 jerricans 60 €

18€

37€ **SCROLIQ**

Le goudron facile d'emploi

Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 35 €

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot
45120 CORQUILLEROY (France)
Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42
E-mail : vitex45@wanadoo.fr

www.vitex-chasse.com